

**Arrêté fixant la liste des candidats à l'élection
municipale partielle complémentaire de la commune
de MENETRUX-EN-JOUX les 27 septembre et 04 octobre 2020**

Arrêté n° DCL-BRGAE-3920200910 -001

LE PRÉFET

Vu le code électoral et particulièrement son article R. 124, R.127-2 et suivant;

Vu la circulaire ministérielle du 17 mars 2020 et son annexe-guide pratique concernant le fonctionnement des assemblées délibérantes et des exécutifs des communes et EPCI à fiscalité propre ;

Vu la circulaire ministérielle NOR :INTA1625463J du 19 septembre 2016 relative à l'organisation des élections partielles ;

Vu la circulaire ministérielle NOR :INTA2000661J du 16 janvier 2020 relative au déroulement des opérations électorales lors des élections au suffrage universel direct ;

Vu l'arrêté n° DRLP-BRE-20200903-001 du 03 septembre 2020 portant convocation des électeurs de la commune de MENETRUX-EN-JOUX les dimanches 27 septembre et 04 octobre 2020 afin de compléter le conseil municipal (élection de trois membres) et fixant les dates de dépôt de candidatures ;

Vu les 4 candidatures enregistrées ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture ;

ARRÊTE

Article 1 : L'état des candidatures enregistrées le jeudi 10 septembre à 18 heures, en vue du premier tour de l'élection municipale complémentaire, qui aura lieu à Ménétrux-en-Joux le 27 septembre 2020, est établi conformément à l'annexe jointe.

Article 2 : Le secrétaire général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté dont un exemplaire sera notifié au maire de la commune de Ménétrux-en-Joux, pour affichage dès réception, aux emplacements habituels de la commune et dans le bureau de vote le jour du scrutin.

Le préfet,
Pour le préfet et par délégation
Le secrétaire général



Justin BABILOTTE

**ÉLECTION MUNICIPALE COMPLÉMENTAIRE
DANS LA COMMUNE DE MENETRUX-EN-JOUX**

**SCRUTIN DES DIMANCHES 27 SEPTEMBRE ET 04 OCTOBRE 2020
(TROIS membres à élire)**

ÉTAT DES CANDIDATURES POUR LE PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Madame Agnès BOUDON

Monsieur Alexandre ARRIGONI

Monsieur Patrick LOCATELLI

Madame Sylvie PRZEWOZNY